



CROIX-ROUGE BENINOISE SECRETARIAT GENERAL

Association reconnue d'utilité publique (J.O. du 1^{er} Juin 1963) 01
BP 0-1 Tél. : (229) 95 74 78 82 / Rue 29, Djassin / Porto-Novo /
Bénin

E-Mail: secretariat.crb@croixrougebenin.org



AVIS DE PUBLICATION (RELANCE)

N°021/04 et 024/06/2026/CRB/BN/P/SG/CAS/AA/DSC/CP/RLOG

Objet : Réalisation de forage au sein du Comité Local de Matéri et Réparation des points d'eau non fonctionnels diagnostiqués dans le département du Mono (Atchannou, commune d'Athiémè) sur financement AICRL

Identification de la procédure : Avis d'appel d'offres Ouvert National

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au titre de l'année 2026, la Croix-Rouge Béninoise (CRB), a obtenu un financement de son partenaire l'Aide Internationale de la Croix-Rouge Luxembourgeoise (AICRL) pour la mise en œuvre de divers projets à savoir le projet de renforcement de la résilience communautaire face aux effets néfastes des changements climatiques dans les départements du Mono et de l'Ouémè (Accord-Cadre III) et le Projet pilote de préparation et de réponse d'urgence aux besoins des réfugiés, personnes déplacées internes et communautés hôtes dans le Nord du Bénin (Phase II).

A cet effet, la Croix-Rouge Béninoise sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

Lots	Département	Commune	Sites	Travaux
Lot 1	Atacora	Matéri	Comité Local de Matéri	Réalisation d'un forage au sein du Comité Local de Matéri sur financement AICRL
Lot 2	Mono	Athiémè (Atchannou)	Tadocome	Réparation du point d'eau (confère dossier technique)
			Avegodo	
			Konouhoue	
			Houèglé centre	
			Hokpamè	
			Loké	
			Adhamè	
			Goudon 1	
			Goudon 2	

Un candidat peut soumissionner pour un ou plusieurs lots mais ne peut qu'être attributaire d'un seul lot.



1. LES EXIGENCES EN MATIERE DE QUALIFICATION

a) Pour les anciennes entreprises

➤ Exigences technique et expériences :

- Être une entreprise ou un groupement solidaire d'entreprises dont le chef de file au moins devra être spécialisé dans le domaine des Bâtiments Travaux Publics (BTP) ou dans la réalisation, réhabilitation et réparation des PMH et PEA, prouvé par le Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ou les statuts le cas échéant ;
- Avoir effectivement exécuté au moins trois (03) marchés de construction et/ou de réhabilitation de forage, d'adduction d'eau ou équivalent au cours des trois dernières années (2023, 2024 et 2025) d'une valeur minimale de :
 - Lot 1 : Quatre millions (4 000 000) FCFA HT ;
 - Lot 2 : Sept millions (7 000 000) FCFA HT.

Ces expériences doivent être justifiées par les attestations de bonne fin d'exécution ou procès-verbaux de réception provisoire/définitive dûment délivrées par les maîtres d'ouvrage (publics ou privés), accompagnés de copies simples des contrats (page de garde et les pages de signature pour chaque contrat) ;

- Disposer d'un personnel d'encadrement qualifié composé d'un chef chantier et des ouvriers spécialisés ayant au moins deux (02) ans d'expériences à la date de soumission.
- Fournir pour chaque personnel, la copie légalisée du diplôme exigé et les preuves de leurs expériences c'est-à-dire les copies originales ou légalisées des attestations de travail et/ou les copies légalisées des premières pages et pages de signatures des contrats et carte d'identité ou CIP en cours de validité.
- Fournir pour le chef chantier, le chef d'équipe et les ouvriers, les CV signés par les titulaires ;
- Disposer du matériel adéquat pour l'exécution des travaux justifiés par les preuves de propriété ou de location ;
- Avoir effectuer la visite des sites.

➤ Exigences d'ordre financiers :

- Avoir réalisé au cours des trois dernières années (2023, 2024 et 2025) un chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction d'un montant de Quatre millions (4 000 000) FCFA HT pour le lot 1 et Sept millions (7 000 000) FCFA HT au moins pour le lot 2 justifié par les états financiers des trois (03) dernières années listées fournis dans la forme prescrite par l'annexe A-3-2 et certifiés conformes par la DGI.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

➤ Exigences techniques et expériences :

- Être une entreprise spécialisée dans le domaine de la construction/réhabilitation des forages, prouvé par le Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ou les statuts le cas échéant ;
- Fournir en lieu et place des expériences similaires demandées pour l'entreprise, les expériences professionnelles du personnel d'encadrement ;
- Disposer d'un personnel d'encadrement qualifié composé d'un chef chantier, d'un chef d'équipe et des ouvriers spécialisés ayant au moins deux (02) ans d'expériences à la date de soumission.



CROIX-ROUGE BENINOISE SECRETARIAT GENERAL

Association reconnue d'utilité publique (J.O. du 1^{er} Juin 1963)
01 BP 0-1 Tél. : (229) 01 95 74 78 82
Rue 29, Djassin / Porto-Novo / Bénin
E-Mail : secretariat.crb@croixrougebenin.org



- Fournir pour chaque personnel, la copie légalisée du diplôme exigé et les preuves de leurs expériences c'est-à-dire les copies originales ou légalisées des attestations de travail et/ou les copies légalisées des premières pages et pages de signatures des contrats et carte d'identité ou CIP en cours de validité.
- Fournir pour le chef chantier, le chef d'équipe et les ouvriers spécialisés, les CV signés par les titulaires ;
- Disposer du matériel adéquat pour l'exécution des travaux justifié par les preuves de propriété ou de location ;
- Avoir effectué la visite des sites.

➤ Exigences d'ordre financiers :

- Fournir le bilan d'ouverture et les états financiers de leurs années d'existence certifiés conformes par la DGI ;
- Fournir une attestation d'assurance de risques professionnels et le bilan d'ouverture ;
- Avoir accès à des financements tels que les avoirs liquides ou des lignes de crédit distinctement justifiés par une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou une institution financière agréée au Bénin d'un montant de Quatre millions (4 000 000) FCFA HT pour le lot 1 et Sept millions (7 000 000) FCFA HT au moins pour le lot 2.

2. DURÉE DE LA MISSION

La durée prévisionnelle de la mission est estimée de 1 à 2 mois, à compter de la date de notification du contrat.

3. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Service Logistique de la Croix-Rouge Béninoise, Email : passationdesmarches.crb@croixrougebenin.org et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat de la Croix-Rouge Béninoise sis à Porto-Novo, Rue 29, Djassin, **tous les jours ouvrables à compter du Jeudi 09 au Mercredi 15 Juillet 2026 de 08h00 à 12h30 et 14h00 à 17h30.**

Les offres retenues seront contactées pour la suite de la procédure. La Croix-Rouge Béninoise se réserve le droit de ne donner aucune suite aux offres non retenues.

4. VALIDITÉ DES OFFRES

Les offres doivent demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires après la date limite de soumission.

5. CRITÈRES D'ÉVALUATION DES OFFRES

Les offres seront évaluées selon les critères suivants :

- ✓ Compréhension du dossier technique et pertinence de la méthodologie ;
- ✓ Expérience du prestataire ou du personnel ;
- ✓ Qualification de l'équipe proposée ;
- ✓ Cohérence du planning ;
- ✓ Coût de la prestation et rapport qualité/prix

6. DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature devra comprendre :

- Une lettre de soumission adressée au Secrétaire Général de la Croix-Rouge Béninoise ;
obligatoire



- Une offre administrative (Registre de Commerce, IFU, Attestation Fiscale du dernier trimestre, attestation de visite de site, RIB) **obligatoire**.
- Une offre technique (Description des travaux, méthodologie, matériels, personnels, preuves des expérience professionnelle, délais d'exécution des travaux) ; **obligatoire**
- Une offre financière (lettre de proposition financière relative à la prestation, bordereau des prix unitaire, Devis Quantitatif et Estimatif) ; **obligatoire**
- Attestation de capacité financière d'un montant de Quatre millions (4 000 000) FCFA HT pour le lot 1 et Sept millions (7 000 000) FCFA HT au moins pour le lot 2.

7. MODE DE SÉLECTION

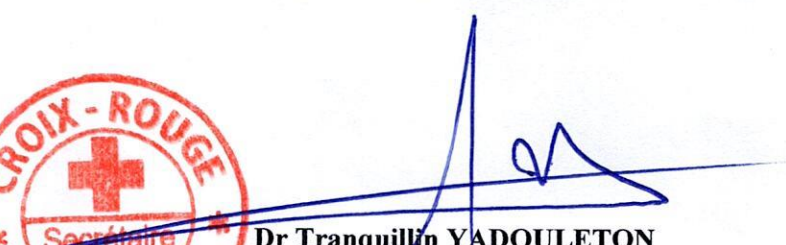
L'entreprise sera sélectionnée sur la base de l'analyse technique et financière des dossiers de candidature reçus, conformément aux procédures de passation des marchés en vigueur à la Croix-Rouge Béninoise.

8. DÉPOT DES OFFRES

Les dossiers de candidature doivent être transmis sous pli fermé (**dépôt physique**) au Secrétariat Général de la Croix-Rouge Béninoise sis à l'adresse ci-dessus mentionnée avec la mention : « **Sélection d'un prestataire pour la réalisation de forage au sein du comité local de Matéri sur financement AICRL** » au plus tard le **Mercredi 15 Juillet 2026 à 12 heures 00**.

Porto-Novo, le 07 Juillet 2026




Dr Tranquillin YADOULETON
Secrétaire Général